



Académie 5 Homme Idées Milieux

Appel à Projets Consortium 2024

L'Appel à Projets (AAP) Consortium de l'Académie 5 vise à soutenir des projets d'envergure, pluriannuels (maximum 3 ans) avec un budget maximum de 50 000 euros par an. Les projets sélectionnés contribuent à structurer la recherche pluri-, inter- ou transdisciplinaire au sein d'Université Côte d'Azur tout en tissant des relations aux niveaux national et international, dans le cadre des trois axes de recherche de l'Académie 5.

Sera considéré comme « consortium » un groupe de chercheur.e.s d'Université Côte d'Azur relevant d'unités de recherche distinctes (au moins 2) et de disciplines scientifiques différentes, s'engageant dans une dynamique collaborative innovante. Nous encourageons également les partenariats avec des chercheur.e.s relevant d'une équipe de recherche extérieure à UCA et/ou des partenariats internationaux. La spécificité et la complémentarité des compétences de chaque équipe devra être explicitée. Lorsque cela est pertinent, des collaborations avec des institutions publiques ou des partenaires économiques et/ou sociaux pourront être mentionnées.

NB. Dans le cas de partenariats hors UCA des co-financements ou une contrepartie doivent être envisagés (sauf partenaires sociaux).

Axes thématiques stratégiques

Les projets proposés devront s'inscrire dans l'un des trois axes thématiques stratégiques de l'Académie 5, ou à leur interface.

Axe 1 « Savoirs, Idées, langage, société »

L'Académie 5 entend encourager la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) en favorisant les recherches sur les **savoirs, idées, langage, société**. Les travaux sur les **savoirs** en sciences humaines et sociales comprennent les réflexions sur l'épistémologie des SHS et de l'art, mais aussi la construction et la structuration de ces savoirs et leur cadre d'application. Les recherches croisant plusieurs disciplines et méthodologies et les prenant pour objets sont particulièrement bienvenues.

Par ailleurs, les travaux sur les **idées** seront également accueillis dans cet axe, c'est-à-dire les travaux sur les représentations d'un être, d'un fait ou d'un acte, aussi bien que sur les opinions ou les convictions des individus ou des groupes sociaux. La perspective pluridisciplinaire, qui est celle des Académies, doit permettre de faire progresser la compréhension globale des idées, telles celles de beau, de juste, d'innovation, de progrès etc., et de mettre en valeur leur évolution dans le temps.

En outre, parmi les compétences et capacités humaines qui servent à mettre en œuvre ces idées et savoirs, le **langage** et plus largement la sémiotique occupent une place importante dans le périmètre de l'Académie, par leur représentation transversale dans les laboratoires, EUR et écoles d'art et de



commerce. Des disciplines comme les arts, notamment plastiques, la didactique, la linguistique, le marketing (sans exclusive) trouvent leur place dans ce champ.

Enfin, la recherche sur la **société** sera également soutenue, soit dans son rapport avec les autres domaines d'études de l'axe, soit comme objet d'étude autonome (sa structuration, la compréhension que l'on s'en fait, les normes qui la composent). S'agissant, notamment, de l'avènement d'une « Société numérique », l'Académie 5 entend poursuivre la démarche qui l'a conduit à financer plusieurs projets (*DeepText - Deep learning and Humanities corpora* ; *Droit et Objets connectés*) et entend s'inscrire dans le cadre des projets structurants d'UCA.

Axe 2 « Changements individuels, sociétaux, économiques et organisationnels en interaction avec l'environnement »

L'Académie 5 « Homme, Idées et Milieux » place l'étude des pressions anthropiques sur l'environnement comme un des thèmes importants de sa stratégie 2022-2026. Elle entend promouvoir une production des savoirs mobilisant des approches pluri, inter- voir transdisciplinaires dans ce domaine visant à éclairer des manières « d'habiter le monde » en s'intéressant aux changements individuels et sociétaux, économiques et organisationnels en interaction, entre autres, avec l'environnement.

Ces changements sont potentiellement à l'œuvre à des échelles différentes et à tous les niveaux de la société (décisions individuelles, décisions collectives, organisations, institutions, droit et gouvernance, etc.). Multifformes – lents ou brusques, aidés ou relevant d'initiatives individuelles ou collectives, contrôlés ou non contrôlés, relevant du changement technologique, du changement de comportements ou du changement des écosystèmes, amenant à la sédentarité ou à la mobilité et aux déplacements de population. Si les processus de transition sont difficiles à saisir, ils constituent pour autant des évolutions de société majeures pour faire face aux défis socio-environnementaux contemporains, mais aussi aux effets cumulés des crises dans différents milieux et domaines d'activités (migrations internationales, santé, éducation, économie, sécurité, productivité, religions, etc.), qui nécessitent d'être étudiés d'un point de vue spécifique, ainsi que systémique.

Axe 3 « Art, création, sciences – Art et santé »

Un des programmes structurants de l'IDEX UCAJEDI concerne les interactions entre l'art et la science. Cette thématique recouvre un certain nombre d'enjeux : (a) enjeux sociétaux (diffusion de la culture artistique auprès de publics empêchés ou éloignés ; prévention et prise en soin des populations vulnérables ou fragiles) ; (b) enjeux créatifs et innovations (technologies et diffusion artistique, technologies et créations, sciences et patrimoine artistique, l'art au service de la recherche scientifique, applications e-Health) ; (c) enjeux stratégiques (dynamique de recherche interdisciplinaire, productions et créations publiques, démocratisation de la culture artistique et scientifique, collaborations internationales, mobilités étudiantes).

Ce programme, relayé par les activités de l'Académie 5, a permis de favoriser des rapprochements entre les écoles d'art et de design membres d'Université Côte d'Azur et des unités de recherche, autour de projets scientifiques ou d'événements, tout en soutenant l'émergence de l'excellence dans le domaine de la création contemporaine et des nouvelles technologies.



Eligibilité des projets

Les projets devront :

- Respecter le format demandé et notamment le nombre limite de pages, et les rubriques à informer
- Entrer dans au moins un des Axes de l'Académie 5, argumentaire à l'appui
- Avoir une dimension pluri-, inter- ou transdisciplinaire
- Reposer sur un consortium de chercheurs au sein d'Université Côte d'Azur et au niveau national ou international, mis en place à la suite d'une concertation effective préalablement au dépôt, dans une démarche de construction collective du projet

Les ressources seront utilisables en frais de fonctionnement, en investissement ou en masse salariale (sauf post-doctorats et doctorats). **La masse salariale** ne pourra représenter que 40% du budget total demandé sur les trois ans et un maximum de 50 000 euros à engager dès la première année du projet (2024/2025). Sont considérés comme éligibles dans le cadre des frais de fonctionnement les frais listés ci-dessous :

- les dépenses associées aux rencontres scientifiques, et une participation aux frais d'édition ; les frais de traduction ; les frais de traitement comme la mise en page, les index, etc. **La masse salariale pour l'organisation d'évènements ne sera pas financée.**
- les divers frais de mission (transport, hébergement, restauration, communication, etc.)
- la sous-traitance de tâches techniques ou spécialisées (dessin archéologique, analyse isotopique, enquêtes, etc.).
- la gratification de stagiaires.
- le matériel ad hoc pour le projet de recherche (tels appareil photo spécial ; lunette 3D ; montre de mesure cardiaque...). **L'électronique générique ne sera pas financée.**
- les demandes de licences logiciel, abonnement banque de données si ad hoc pour le projet de recherche, documentation imprimée, livres.

Les porteurs de projets doivent :

- être issus d'une structure appartenant au [périmètre de l'IDEX^{JEDI}](#) d'Université Côte d'Azur
- faire partie du personnel de recherche et enseignement permanent d'Université Côte d'Azur

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Le porteur devra fournir un rapport scientifique avec les principaux résultats (3 pages maximum) ainsi qu'un rapport financier (2 pages maximum) à l'issue du projet.

Les publications issues du Projet respecteront la [CHARTRE DE SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES D'UCA](#).

Le cas échéant, un exemplaire de chacune des publications scientifiques sera déposé dans la collection IDEX HAL-UCA : <https://hal.science/IDEX-UNIV-COTEDAZUR>

Elles comporteront en outre la mention :



- FR : *Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCAJEDI portant la référence n°ANR-15-IDEX-01*
- EN: *This work has been supported by the French government, through the UCAJEDI Investments in the Future project managed by the National Research Agency (ANR) with the reference number ANR-15-IDEX-01*

Si les recherches effectuées dans le cadre du Projet conduisent à des résultats valorisables, le porteur s'engage à en informer la personne référente du Projet et la Direction Opérationnelle des Programmes Innovation IDEX, préalablement à toute démarche de protection ou de communication.

Cadre et critères d'évaluation des projets

L'évaluation des projets se déroulera en deux phases :

- Évaluation des dossiers écrits
- Audition des projets présélectionnés (deuxième quinzaine de juin)

Dans la première phase, les porteurs devront soumettre un projet de 6 pages maximum (non comprises des annexes de 4 pages maximum) comprenant :

1. La description du projet (contexte, objectifs, méthodes) et sa relation avec les axes de l'Académie 5
2. La justification de son caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire
3. Le détail du consortium de partenaires et les rôles respectifs de chaque structure impliquée dans les différents volets du projet
4. La justification de l'originalité du projet et l'indication des impacts attendus en termes scientifiques, universitaires et sociaux.

Les porteurs des projets retenus, à la suite de l'évaluation des dossiers, seront auditionnés par une commission issue du Copil et du CS de l'Académie.

Pour la première phase les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité scientifique (du projet, du porteur et des équipes impliquées)
- Caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire du projet
- Caractère innovant, d'incubation ou de structuration
- Complémentarité des compétences du consortium
- Impact ou attractivité
- Faisabilité et calendrier
- Pertinence du budget demandé au regard des objectifs visés



Calendrier de l'AAP

- Lancement de l'AAP : **11 mars 2024**
- Date limite de soumission des dossiers : **10 mai 2024, 23h59**
- Auditions : **deuxième quinzaine de juin**
- Résultats de l'AAP : **fin juin 2024**

Les porteurs de projet sont invités à **envoyer le fichier PDF de leur projet** à Giulia Breda (giulia.breda@univ-cotedazur.fr) avec copie à Arnaud Zucker (arnaud.zucker@univ-cotedazur.fr) et également à **le télécharger sur la plateforme Nuxeo** : [Nuxeo UCA - Appel à Projets Consortium 2024](#) avant minuit.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter la Chargée de mission de l'Académie 5 : giulia.breda@univ-cotedazur.fr



Titre – Acronyme (si nécessaire)

Format du projet : 6 pages maximum (projet) + 4 pages maximum (annexes)
Les projets qui dépasseront le nombre maximum de pages limite ne seront pas considérés

Porteur.euse du projet

- Nom Prénom :
- Unité de recherche et EUR :
- E-mail :

CONSORTIUM :

- Partenaires à Université Côte d'Azur :
- Partenaires externes (hors UniCA) :

Disciplines scientifiques (ou domaine) impliqué(e)s :

Mots-clés :

Axe principal de l'Académie 5 visé par le projet :

I – Présentation du projet (6 pages maximum)

- 1.1. *Description du projet (contexte, objectifs, méthodes) et relation avec les axes de l'Académie 5*
- 1.2. *Caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire*
- 1.3. *Consortium de partenaires et rôles respectifs de chaque structure impliquée dans les différents volets du projet*
- 1.4. *Originalité du projet et impacts attendus*
- 1.5. *Diffusion de la culture scientifique auprès du grand public et objectifs de valorisation scientifique*
- 1.6. *Suite du projet, pérennisation, potentiel d'internationalisation, préparation d'un projet élargi (ANR, ERC, etc.)*

ANNEXES (4 pages maximum)

1) Porteur.euse et Co-porteur.euse (CV d'une demi-page)

2) Budget, co-financements et calendrier prévisionnels

Dépenses de Fonctionnement	1ère ANNEE	2ème ANNEE	3ème ANNEE	
Équipement				
Détail :				
Détail :				
Missions				
Détail :				
Détail :				
Consommables				
Détail :				
Détail :				
Gratification de stage				
Taux horaire x heures prévues par semaine x nombre de semaines				
Masse Salariale				
Autres				
Total				
Recettes (co-financements)				
Organisme				
Total				TOTAL
Total demandé à l'A5				

Indiquer tout complément d'information que vous jugeriez utile, notamment en termes de co-financement(s) potentiel(s) ou existant(s) (financeur, montant, nature) et justification succincte des moyens humains demandés

3) Bibliographie de référence



Avis et signature des directeurs.rices des unités de recherche ou structures participantes

Signature des porteur.euse.s du projet